

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2026-054**

EN DATE DU : **15 JUILLET 2026**

ÉCONOMIE : ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE A L'ENTREPRISE SAS HOLDING DAM'KO

L'an deux mille vingt six, le quinze juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Châtelus-Malvaleix, selon convocation le 08/07/2026, sous la présidence de Sylvain DUQUÉROIX, Président.

Monsieur Jean-François BOUCHET a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs

AUROSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHEMISIER Annick, DARVENNE Céline, DUQUÉROIX Sylvain, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, LASSAUGE Frédéric, MARCHAND Annie, MENARD Dorota, MERCIER Stéphane, MEYRAT Jean-Pierre, MOREAU Adrien, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, RAOULT Philippe, ROUSSILLAT Florence, SAUDER Damien.

ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR (1)

Laurent LAFAYE donne pouvoir à Adrien MOREAU

EXCUSÉS (2)

GABAUDE Alexandra, VIRMONT Fabien

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	24	24	24	0

Départ de Monsieur Jean-François BOUCHET à 19h40

Vu la convention entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises signé le 16 décembre 2020,

Vu l'avenant à cette convention signé le 10 février 2022,

Suite à la délibération n°2021- 80BIS en date du 8 décembre 2021 portant sur la création d'un dispositif d'aides aux entreprises,

Suite à la délibération n°2023-037 en date du 11 juillet 2023 portant sur la modification du dispositif d'aides aux entreprises,

Monsieur Damien MOREAU, au nom de l'entreprise SAS HOLDING DAM'KO (SIRET 888 381 662 00012), dont le siège est situé à 4 Pommeroux, 23350 GENOUILLAC, a formulé une demande d'aide financière au titre du dispositif d'aide n°3 « Modernisation et Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services ».

L'entreprise SAS HOLDING DAM'KO a pour objet une laverie automatique au 6, Grande rue à Genouillac (23350).

Pour la gestion de son entreprise, Monsieur Damien MOREAU a formulé une demande pour une aide à l'achat de deux lave linges, d'un sèche-linge, d'une centrale de paiement, d'un ensemble de production d'eau chaude, pour un montant HT de 29 000 €.

Pour rappel, le dispositif d'aide n°3 s'adresse aux TPE et PME de moins de 10 salariés et a pour objectif le développement d'activité économique.

Les membres de la commission économie se sont réunis Mercredi 8 juillet 2026 à dix-huit heures afin de statuer sur ce dossier.

La commission économie apporte un intérêt sur le développement de cette entreprise et de la destination de l'aide et a émis un avis positif sur l'attribution d'une aide financière, en acceptant la dérogation d'accepter le portage par une holding : la SAS HOLDING DAM'KO .

La commission économie propose d'octroyer une aide de 6 000 €.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** la demande de l'entreprise SAS HOLDING DAM'KO,
- **DÉCIDE** de lui octroyer une aide financière à hauteur de 6 000.00 €, en dérogeant au règlement en acceptant le portage par une holding.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de financement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour Extrait Conforme
Le Président,
Sylvain DUQUÉROIX

Le secrétaire de séance
Jean-François BOUCHET

